



Conseil communal Penthalaz

Séance du 28 février 2005

Composition du bureau

Monsieur Jean-François Perusset, président,
Messieurs Charles Gardel et Claude-Alain Zbinden, scrutateurs.
Madame Denise Rochat, secrétaire.

La séance est ouverte à 20 h. 15.

* * *

Monsieur Jean-François Perusset, président, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à Mesdames et Messieurs les Municipaux, Conseillères et Conseillers, ainsi qu'au public présent et aux représentants de la presse.

La parole est donnée à la secrétaire pour l'appel.

Membres présents : 40 (compte tenu de 2 démissions). Sont excusés : MM. Bertrand Sieber, Pierre-Alain Epars, Jean-Claude Andrey, Thierry Burnat, François Bussy, Claude-Alain Chabloz. Absents : MM. Jean-Marc Rochat, Hansulrich Wittwer.

PV de la séance du Conseil du 13 décembre 2004 : la lecture n'en est pas demandée. La discussion est ouverte. La parole n'est pas demandée et le PV est adopté sans avis contraire ni abstention.

M. Perusset informe que la séance destinée aux étrangers au bénéfice du droit de vote se déroulera mercredi 2 mars (et non 14 avril comme prévu initialement). Tous les membres du Conseil y sont cordialement invités.

Information du bureau

M. J.-F. Perusset donne lecture de différents courriers reçus.

M. André Marendaz, municipal, a écrit le 12 décembre 2004, pour donner sa démission de la Municipalité, avec effet au 31 mai 2005. Après onze ans passés à la Municipalité, M. Marendaz souhaite s'investir davantage au niveau cantonal.

M. Blaise Ryter, par ses lignes du 11 janvier, présente sa démission du Conseil communal, avec effet au 31 janvier 2005, en raison de son changement de domicile.

M. Markus Jordi, dans un courrier du 28 janvier, présente également sa démission du Conseil communal.

L'Association "Toit Pour Tous", bénéficiaire du jeton de présence de la séance du 13 décembre, par l'intermédiaire de Mme Hatinguais, remercie vivement le Conseil communal.

Une lettre ouverte des enseignants de l'ES Penthalaz, en rapport avec les restructurations prévues pour la région, a été adressée à tous les Conseillers. Le Président demande si quelqu'un désire qu'il soit procédé à la lecture de tout ou partie de ce courrier. Personne n'en manifeste le désir.

Le Président du Conseil précise que deux nouveaux conseillers seront assermentés ce soir.

Deux commissions supplémentaires seront nommées. Le point 6 comprendra donc la nomination de trois commissions.

Aucune remarque n'étant formulée, l'ordre du jour sera suivi avec les modifications annoncées.

1. Assermentation de deux nouveaux membres

M. Perusset, Président, attend les propositions pour repourvoir les sièges vacants.

M. Daniel Rochat, pour le GIP, propose M. Naïm Ben Khelifa, enfant de Penthalaz.

M. Yves Jauner, pour le Groupe socialiste et sympathisants, propose M. Didier Bratschi, « viennent en suite » lors des élections de l'automne 2002.

Les conditions étant requises, M. Perusset procède à l'assermentation de ces deux nouveaux Conseillers. Ces derniers sont accueillis par les applaudissements de l'assemblée.

2. Communications de la Municipalité

M. François Delessert, Syndic, transmet quelques nouvelles des employés communaux.

M. Claude Girod a été victime d'un accident du travail. Blessé sérieusement à une main, il se voit arrêté pour plus de deux mois.

M. Christian Guex de Daillens assure son remplacement.

M. Christian Roulet, lui aussi, a été blessé à une main. Il pourra très prochainement reprendre ses activités professionnelles.

M. le Syndic donne la date du prochain Conseil, ce sera le 20 juin 2005.

M. Yvan Rochat, Municipal, livre quelques informations :

Les horaires de la **déchetterie** intercommunale seront modifiés comme suit :

Hiver : mardi : 1530 h. à 1830 h., samedi : 10 h. à 1130 h. et 1400 h. à 1700h.

Été : mardi : 1530 h. à 1830 h., jeudi : 1530 h. à 1830 h., samedi : 10 h. à 1130 h. et 1400 h. 1700h.

Les changements d'horaires interviennent au passage à l'heure d'été et d'hiver.

La Municipalité a accepté de mettre **la place "En Sauffaz"** à disposition du Service des Automobiles, pour les examens de motos.

Une location annuelle de fr. 12'000.- sera perçue. Une participation aux frais d'aménagement sera également encaissée la première année.

Ancien local des pompiers (bât. Place Centrale). Les travaux entrepris au sous-sol sont en cours. On y trouvera une grande pièce, dans laquelle se dérouleront élections et votations, un bureau, un local d'archives. La porte d'entrée a été changée et les peintures rafraîchies.

Coup de balai : l'opération aura lieu samedi 16 avril 2005. Cordiale bienvenue à chacun.

Ancien collègue : les devis sont tous rentrés et la commission sera convoquée prochainement.

M. André Marendaz, Municipal

En raison du "non achat" du bâtiment sis sur le site des câbleries, la commission Achat & vente de terrain sera sollicitée afin de plancher sur la suite. En effet, le bail du local prendra fin en juillet 2007, il y a donc lieu de prendre des dispositions (recherche de terrain ?)

3. Rapport de la Commission relatif à l'adoption des statuts de l'Association scolaire intercommunale de Cossonay – Penthalaz et environs (ASICoPe)

(préavis n° 42-2004)

M. Jauner, rapporteur, donne lecture du rapport de la Commission et mentionne notamment les modifications demandées lors de la séance du conseil du 13 décembre 2004 :

1. modification de l'article 25, alinéa 3 des statuts;

2. adjonction dans les statuts, article 13 alinéa 16, adopter le règlement du Conseil intercommunal.

M. Perusset déclare la discussion ouverte. La parole n'est pas demandée et M. Perusset relit les conclusions du préavis.

Le Conseil communal

- ◆ Vu le préavis municipal No 42/2004 relatif à l'adoption des statuts de l'Association scolaire intercommunale de Cossonay – Penthalaz et environs (ASICoPe)
- ◆ Ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire

- ◆ Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

d é c i d e

- ◆ De prendre acte des décisions prises par la Municipalité dans le cadre des travaux menés conjointement avec le Département de la formation et de la jeunesse et les Municipalités concernées pour la restructuration de nos écoles, afin qu'elles correspondent aux nouvelles dispositions de l'article 47 de la loi scolaire.
- ◆ D'adopter les statuts de l'Association scolaire intercommunale de Cossonay - Penthaz et environs (ASICoPe).

Ces conclusions sont soumises au vote.

Résultats :

23 OUI	13 NON	4 Abstentions
---------------	---------------	----------------------

Le préavis est accepté.

M. le Syndic remercie les Conseillers qui ont accepté le préavis.

4. Rapport de la Commission d'urbanisme concernant la révision du plan général d'affectation (Plan des zones) et du règlement général d'affectation et de la police des constructions (préavis municipal n° 45 – 2005)

Mme M. Guerry donne lecture du rapport de la commission.

La discussion est ouverte, la parole n'est pas demandée.

Le Président relit les conclusions.

Le Conseil communal de Penthaz

Après avoir pris connaissance du préavis municipal n° 45 - 2005, ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, considérant que celui-ci a été porté à l'ordre du jour

d é c i d e

1. D'accorder un crédit de CHF. 140'000.— pour la révision du plan général d'affectation et de la police des constructions ;
2. De financer cette dépense par la trésorerie courante ;
3. D'amortir cette dépense sur 5 ans par un montant annuel de CHF. 28'000.— dès l'exercice 2008.

L'objet est soumis au vote.

Résultats :

41 OUI	0 NON	0 Abstentions
---------------	--------------	----------------------

Le préavis est accepté.

5. Rapport de la Commission relatif à la réfection de l'église (préavis municipal n° 46 – 2005)

M. Bernard Morel, rapporteur donne lecture du rapport. La discussion est ouverte. La parole n'est pas demandée.

Le Président relit les conclusions.

Le Conseil communal de Penthaz

Après avoir pris connaissance du préavis municipal No 46 - 2005, ouï le rapport de la commission désignée pour l'étude de cet objet, considérant que celui-ci a été porté à l'ordre du jour

d é c i d e

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre divers travaux de réfection de l'Eglise St-Martin notamment de traitements des boiseries pour l'intérieur, et le piquage du socle en ciment sur trois faces et réfection de la main-courante pour l'extérieur,
2. d'accorder à la Municipalité un crédit total de Fr. 107'290.- TTC permettant de financer ces travaux,
3. de financer la dépense nette de Fr. 100'350.- TTC par la trésorerie courante,
4. d'amortir le solde net de l'investissement, à raison d'un amortissement de Fr. 10'350.- en 2005, puis 9 amortissements de Fr. 10'000.- de 2006 à 2014.

Ces conclusions sont soumises au vote.

Résultats :

41 OUI	0 NON	0 Abstentions
---------------	--------------	----------------------

Le préavis est accepté.

6. Nomination d'une commission concernant les infrastructures et équipements sportifs

Proposition du GIP, M. A. Borgeaud :

Membre(s)	M. A. Gatto	M. Naïm Ben Khelifa	Suppléant	M. D. Traini
-----------	-------------	---------------------	-----------	--------------

Proposition du groupe radical-libéral, Mme I. Gay-Crosier :

Membre(s)	M. C. Martinetti		Suppléant	M. T. Burnat
-----------	------------------	--	-----------	--------------

Proposition du groupe socialiste et sympathisants, M. Y. Jauner :

Membre(s)	M. J.-L. Dupuis	M. P.-A. Ischi	Suppléant	M. P.-M. Devenoge
-----------	-----------------	----------------	-----------	-------------------

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

Nomination d'une commission concernant l'accord général OMC (organisation mondiale du commerce)

Proposition du GIP, M. Daniel Rochat :

Membre(s)	M. A. Borgeaud	M. E. Joseph	Suppléant	M. J.-C. Andrey
-----------	----------------	--------------	-----------	-----------------

Proposition du groupe radical-libéral, Mme I. Gay-Crosier :

Membre(s)	M. M. Chollet		Suppléant	M. J. Wittwer
-----------	---------------	--	-----------	---------------

Proposition du groupe socialiste et sympathisants, M. Y. Jauner :

Membre(s)	Mme D. Von der Mühl	M. G. Piot	Suppléant	M. F. Bussy
-----------	---------------------	------------	-----------	-------------

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

Nomination d'une commission concernant l'adhésion aux Etablissements Hospitaliers du Nord Vaudois

Proposition du GIP, M. Daniel Rochat :

Membre(s)	M. F. Mast		Suppléant	Mme A. Chantrens
-----------	------------	--	-----------	------------------

Proposition du groupe radical-libéral, Mme I. Gay-Crosier :

Membre(s)	Mme L. Fischli	Mme I. Gay-Crosier	Suppléant	M. C. Chabloz
-----------	----------------	--------------------	-----------	---------------

Proposition du groupe socialiste et sympathisants, M. Y. Jauner :

Membre(s)	Mme S. Berthoud	M. J.-L. Dupuis	Suppléant	Mme M. Guerry
-----------	-----------------	-----------------	-----------	---------------

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

7. Propositions individuelles

M. Pellet donne lecture d'un rapport de la commission pour achat et vente de terrains qui est allée voir une cantine à Roche. En parfait état, cette tente s'est avérée digne d'intérêt.

La Municipalité a rencontré les représentants de l'USL, de l'Abbaye, de la Villageoise et de la Société de Jeunesse. Ce projet n'a pas rencontré un enthousiasme débordant, l'idée a été abandonnée et la Municipalité a renoncé à cette acquisition.

M. Y. Jauner demande quelques modifications dans la composition de certaines commissions.

Pour la commission de **Modération du trafic**, est proposé M. François Bussy.

Commission de **naturalisation** : M. Giovanni Cetrangolo remplacera Mme von der Mühl, M. Marc-Eugène Viret devient membre suppléant.

M. Ch. Martinetti rappelle qu'il a déposé une **motion concernant les feux**. A quoi M. François Delessert, syndic, répond que la Municipalité est occupée à revoir ce règlement.

M. F. Delessert, Syndic apporte quelques éclaircissements relatifs à l'**AGCS** (Accord général sur le commerce des services) qui contraindrait jusqu'à la privatisation de tous les secteurs dits de service (éducation, santé, recherche, transports, poste, eau, électricité, etc.). Certaines communes ont d'ores et déjà voté une résolution en prenant position contre l'obligation qui pourrait leur être imposée et ont souhaité être "zone hors ACGS".

Mme I. Gay-Crosier demande la **liste des commissions** mises à jour; la secrétaire prend note et fera suivre aux présidents de groupes.

M. André Marendaz s'adresse, pour la dernière fois au conseil. Après onze années passées à la Municipalité, il estime qu'il est temps de se retirer. D'autre part, sa tâche sur le plan cantonal va s'alourdir en raison, notamment de la mise en application de la nouvelle constitution, plus particulièrement le découpage des districts. M. Marendaz s'efforcera de défendre la région. Il remercie les membres du Conseil communal pour le soutien apporté dans l'accomplissement de sa tâche au sein de la Municipalité.

A son tour, le président du Conseil remercie M. André Marendaz pour le travail effectué.

M. Perusset, président, informe que des votations cantonales se dérouleront le 17 avril 2005.

A cette même date, l'élection d'un nouveau conseiller municipal sera à l'ordre du jour.

Prochain conseil : 20 juin.

M. François Delessert, Syndic, annonce que M. Albert Epars, père de M. Pierre-Alain Epars, est décédé la nuit dernière.

Il est 21 h. 20 lorsque le président clôt la séance.

J.-F. Perusset
Président

D. Rochat
Secrétaire